ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BERKANE
CERCLE D'AKLIM
CAIDAT DE TAFORALT
COMMUNE DE RISLANE

Avis d'achat sur bon de Commande N° 49/2026

La commune de Rislane procède à l'achat sur bon de commande de la prestation objet du présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics

Objet : Achat de matériel d'entretien d'éclairage public pour la Commune de Rislane

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	Garanties exigées
1	**FOURNITURE DE LUMINAIRE GRAND MODELE**	* Le capot et cadres devront être en fonderie d'aluminium injecté recouvert de polyester anticorrosion. * Le système de fixation permettra une installation en top et en latérale, avec inclinaison luminaire verticale de 0° à 180° et horizontale de -90° à +90°. * La vasque devra être plate, en verre trempé extra-clair pour assurer la transmission maximale de la lumière, résistant aux UV d'une épaisseur de 3mm environ. * L'isolement sera de type classe II. * L'indice de protection exigé est de type IP66 total (groupe optique et groupe appareillage). * L'indice de résistance aux chocs mécaniques exigé pour le luminaire est de type IK08. * La plaque LED sera de type PCB MetalCore avec système multi-LED (CREE, LUMILEDS, OSRAM). Les LED seront de type CREE (composant monté en surface) sur lesquelles sont montées des lentilles en PMMA permettant une distribution photométrique de type routière. Caractéristiques des LEDs : ➢ De marque mondialement connue à haute efficacité lumineuse de type CREE, ou similaire avec une durée de vie de 50.000 heures au minimum.	**U**	**3**	

		➢ Les LED utilisées ne doivent présenter aucun risque sur les personnes à proximité du luminaire. Le soumissionnaire est tenu de délivrer une attestation du fabricant prouvant que le luminaire ne présente aucun risque photobiologique et est classé « Risk-free group » conformément à la norme EN 62471. ➢ Le flux lumineux initial du luminaire doit être au minimum de : * 12.900 lumens au minimum pour une puissance 150W. ➢ Le module LED doit être, détachable du luminaire par simples vis pour d'éventuelles opérations de maintenance ou de remplacement. ➢ La température de couleur est 4000 K. * La dissipation de la chaleur dégagée par les LEDs sera assurée par un dissipateur thermique en aluminium moulé qui sera en contact direct avec l'air extérieur			
2	**Fourniture des pointes lumineuses décoratives**	led 60 cm de type LUX LIGHTING ou similaire	**U**	**50**	

- **Lieu d'exécution :** La Commune de Rislane.
- **Délai d'exécution de la prestation** : Dix 10 jours à partir du le lendemain du visa bon de commande par le trésorier provincial.
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23 Novombre 2026 à 10h
- Les offres des concurrents sont déposées par voie électronique dans le portail des marches publics accessible à l'adresse : www.marchepublics.gov.ma.
- Les devis doivent mentionner la dénomination ou l'identité du concurrent et son adresse, le numéro d'inscription à la taxe professionnelle, le relevé d'identité bancaire et, le cas échéant, le numéro d'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale ou tout autre régime particulier de prévoyance sociale.

Rislane le : 19 NOV 2026
Le président

Royaume • Province de Berkane • Le Président • C.R Rislane

Signé
Azize Latrache